

CERTIFICATION DE PERSONNES BIM USER

REGLEMENT DE CERTIFICATION

I. Périmètre de la certification

- > Généralités
- > Tâches et Missions associées
- > Compétences
- > Prérequis

II. Certification

- > Processus
- > Evaluation initiale
- > Evaluation de renouvellement

III. Prise en compte des besoins particuliers

IV. Inscription et dépôt d'un dossier de candidature

- > Choix des domaines de certification
- > Choix du centre d'examen
- > Communication des résultats et délivrance du certificat
- > Suspension, retrait ou annulation de la certification

V. Tarifs applicables

VI. Démarche d'appels et plaintes

VII. Propriété intellectuelle de SOCOTEC Certification France

I. PERIMETRE DE LA CERTIFICATION

GÉNÉRALITÉS

La certification de personnes, ou encore certification de compétence, consiste à évaluer et à reconnaître formellement les aptitudes nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle, en conformité avec un référentiel métier élaboré et validé par nos experts.

La certification est un moyen de s'assurer que la personne certifiée satisfait aux exigences d'un dispositif particulier de certification.

Elle vous offre un atout essentiel pour la gestion de votre parcours professionnel, notamment en prenant en compte les acquis de votre expérience.

Le certificat BIM USER de SOCOTEC Certification France est un véritable passeport professionnel délivré en toute indépendance par un organisme tierce partie impartial et indépendant.

La confiance et la notoriété de nos certificats sont notamment obtenues au moyen de la participation des membres des comités techniques lors de la conception et de la révision de nos différents dispositifs particuliers de certification.

La certification BIM USER a pour objectif de reconnaître les compétences d'une personne intervenant dans le domaine du BIM.

Il existe plusieurs domaines de compétences BIM USER, et ce en fonction de la nature de vos missions :

> **BIM USER – Basic Knowledge**

Cette certification s'adresse à l'ensemble des acteurs en contact avec le monde du BIM (Programmistes, architectes, ingénierie de conception, artisans, chefs de chantiers, CSPS, Mainteneur, ...)

> **BIM USER – Niveau 2 : Conception / Construction**

Cette certification s'adresse à l'ensemble des acteurs du BIM rattachés aux emplois de la conception et construction des bâtiments, ouvrages et infrastructures.

> **BIM USER – Niveau 2 : Exploitation**

Cette certification s'adresse à l'ensemble des acteurs du BIM rattachés aux emplois de l'Exploitation, de la Maintenance et des Services liés aux bâtiments, ouvrages et infrastructures.

TÂCHES ET MISSIONS ASSOCIEES

> BIM USER

Cette certification s'adresse à l'ensemble des acteurs des secteurs de la construction et de l'immobilier (décideurs, conseillers, professionnels de la conception, de la construction et de l'exploitation).

Missions et tâches		
BK	Basic Knowledge	Les candidats doivent démontrer qu'ils possèdent une bonne compréhension des fondamentaux du BIM et qu'ils en identifient les enjeux, les terminologies et les principes du BIM niveau 2. Ils doivent avoir la capacité d'utiliser une visionneuse BIM.
L2C	Niveau 2 : Conception Construction	Cette certification s'adresse à l'ensemble des acteurs du BIM rattachés aux secteurs de la conception et de la construction des bâtiments, ouvrages et infrastructures. Une parfaite compréhension du BIM niveau 2 (PAS 1192-2), des pratiques de BIM Management, des attentes des Maîtres d'Ouvrages et de la gestion des données des projets est attendue. Vous devez démontrer que vous savez rédiger une convention BIM, mettre en place l'organisation nécessaire à la production de données BIM, gérer et échanger ces informations (CDE, COBie, IFC) pour répondre aux exigences d'information du client.
L2E	Niveau 2 : Exploitation	Cette certification s'adresse à l'ensemble des acteurs du BIM rattachés aux emplois de l'Exploitation, de la Maintenance et des Services liés aux bâtiments, ouvrages et infrastructures. Une parfaite compréhension du BIM niveau 2 (PAS 1192-3), des documentations BIM du MOA (Charte BIM, Cahier des charges BIM), de la gestion des données des projets est attendue. Vous devez démontrer que vous savez analyser les besoins de votre organisation, définir les modèles de données de projets et d'actifs et évaluer la maturité des équipes concourantes.

COMPETENCES

> BIM USER : Basic Knowledge

Les compétences attendues et évaluées sont les suivantes :

	Compétences évaluées
A	Les fondamentaux du BIM
B	Les instances françaises et internationales du BIM
C	Les enjeux du BIM pour le secteur de la construction et de l'immobilier
D	Les typologies de projets BIM
E	Les compétences liées au BIM
F	Le BIM niveau 2
G	Les avantages du BIM, risques et enjeux
H	Le cycle de vie du bâtiment
I	Les documents de référence du marché français (Convention BIM, Cahier des charges BIM)
J	La capacité à utiliser une visionneuse BIM

> **Niveau 2 Conception Construction :**

Les compétences attendues et évaluées sont les suivantes :

	Thème
A	Les usages BIM sur les différentes phases du cycle de vie d'un ouvrage,
B	Les niveaux de détails géométriques et données alphanumériques
C	Les formats d'échange & principes d'interopérabilité
D	L'évaluation des équipes
E	Les exigences et attendus des équipes concurrentes
F	Les réunions BIM et revues de modèles
G	La production de contenu
H	Le rôle du BIM management
I	L'Environnement Commun de Données
J	Le contrôle et la validation des livrables
K	La coordination et la synthèse
L	L'évolution du modèle sur les différentes phases du projet
M	Les indicateurs de mesure de performance
N	Les notions sur les documents de la MOA
O	La notice BIM
P	La Convention BIM
Q	Les enjeux juridiques du BIM
R	Le cadre normatif

> **Niveau 2 Exploitation:**

Les compétences attendues et évaluées sont les suivantes :

	Thème
A	Les usages types sur les différentes phases du cycle de vie d'un ouvrage
B	Les formats d'échange & principes d'interopérabilité
C	La Charte et le Cahier des Charges BIM et documents associés
D	La définition des besoins en données pour la Gestion Exploitation et Maintenance
E	Les niveaux de détails géométriques et données alphanumériques
F	L'évaluation des équipes
G	Les exigences et attendus des équipes concourantes
H	Les acteurs de la Gestion-Exploitation-Maintenance
I	Les outils de la Gestion-Exploitation-Maintenance
J	L'Environnement Commun de données et le modèle de données des Actifs
K	La Maquette Numérique des Ouvrages Exécutés (MNOE)
L	La Maquette Numérique d'Exploitation Maintenance (MNEM)
M	L'évolution et la validation du modèle sur les différentes phases du projet
N	Les livrables issus de la rétro-ingénierie
O	Les livrables issus de la déconstruction
P	Les enjeux juridiques du BIM
R	Le cadre normatif

PREREQUIS

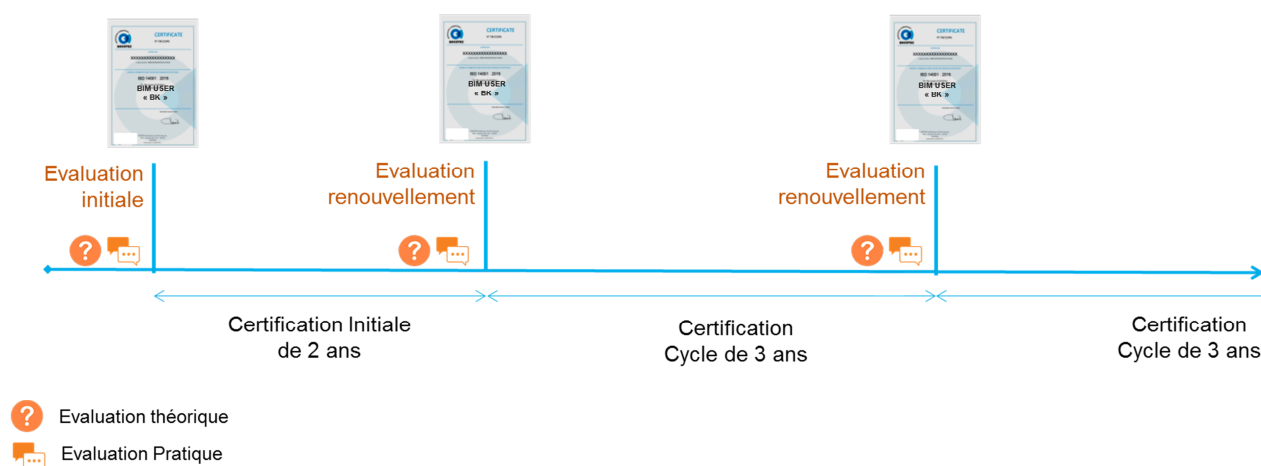
Pour une inscription à la certification de personnes « BIM USER », aucun prérequis n'est imposé.

Toutefois, SOCOTEC Certification France recommande aux candidats de disposer des niveaux définis ci-dessous.

Niveau recommandé		
BK	Basic Knowledge	<ul style="list-style-type: none"> • 1 année d'expérience dans le secteur de la construction ou de l'immobilier • Capacité à manipuler une maquette sur une visionneuse
L2C	Niveau 2 : Conception Construction	<ul style="list-style-type: none"> • 3 années d'expérience dans le secteur de la construction ou de l'immobilier, tel que l'architecture, l'ingénierie d'études, la conduite d'opération, la maîtrise d'œuvre, l'économie de la construction, la topographie, la production industrielle, le contrôle technique, le BIM management, la direction de synthèse. • 2 années d'expérience de pratique en BIM
L2E	Niveau 2 : Exploitation	<ul style="list-style-type: none"> • 3 années d'expérience dans le secteur de la Gestion-Exploitation-Maintenance, tel que l'Asset Management, le Facility Management, le Property Management, Maîtres d'Ouvrage publics et privés, Assistants Maîtres d'Ouvrage, Exploitants, Mainteneurs, Services Généraux. • 2 années d'expérience de pratique en BIM

II. CERTIFICATION

PROCESSUS



Une certification comprend un examen théorique, un examen pratique et des évaluations de surveillance.

La certification initiale est délivrée pour une période de 2 ans après le passage avec succès d'une évaluation pratique et d'une évaluation théorique.

A la suite d'un renouvellement de certification, le certificat est délivré pour une durée de 3 ans. L'examen de renouvellement consiste en une évaluation théorique et une évaluation pratique.

A l'issue de ces évaluations et en fonction des résultats obtenus, une décision de délivrance, de maintien, de suspension ou de retrait de la certification est prononcée par SOCOTEC Certification France.

Tout examen théorique ou pratique n'est confirmé qu'à réception de la convocation.

En cas d'échec, l'examen théorique peut être repassé immédiatement, dans la limite des places disponibles.

La durée de validité d'un examen théorique ou pratique favorable est de 6 mois.

Passé ce délai, le candidat devra passer un nouvel examen théorique ou pratique.

Processus de Certification simplifié	
• Etape 1	<ul style="list-style-type: none"> > Le candidat à la certification « BIM User » émet une demande de certification auprès de SOCOTEC Certification France <p>Cette demande est formulée via notre site internet, ou par mail, téléphone, ou tout autre moyen</p>
• Etape 2	<ul style="list-style-type: none"> > SOCOTEC Certification France adresse un dossier de candidature <p>A réception de la demande du candidat, un formulaire de candidature est transmis</p>
• Etape 3	<ul style="list-style-type: none"> > Le candidat renvoie son dossier complété accompagné des pièces demandées
• Etape 4	<ul style="list-style-type: none"> > Instruction du dossier par SOCOTEC Certification France
• Etape 5	<ul style="list-style-type: none"> > Si le dossier est acceptable : Inscription aux sessions d'examens (Théorique et Pratique) > Si le dossier n'est pas acceptable : retour en Etape 3
• Etape 6	<ul style="list-style-type: none"> > Passage des examens
• Etape 7	<ul style="list-style-type: none"> > Décision de certification : délivrance d'un certificat initial pour 2 ans

EVALUATION INITIALE

La certification initiale est délivrée pour une période de 2 ans après le passage avec succès d'une évaluation pratique et d'une évaluation théorique.

Examens théoriques				
DOMAINE	Déroulement : Questionnaire à choix multiples sur poste informatique			
	<i>Aucun document ni moyen de communication avec l'extérieur lors du passage de l'examen</i>			
	Nombre de Question	Durée Maximale de l'examen	% de réussite requis	Spécificités
Basic Knowledge	30	30 min	60 %	Aucune
Niveau 2 : Conception Construction	60	60 min	60 %	Aucune
Niveau 2 : Exploitation	60	60 min	60 %	Aucune

Examens Pratiques		
DOMAINE	Déroulement : Mise en situation par assistance informatique animée par un évaluateur technique	
	<i>Tout document de travail autorisé lors du passage de l'examen</i>	
	Durée Maximale de l'examen	Spécificités
Basic Knowledge	30 min	Aucune
Niveau 2 : Conception Construction	60 min	Aucune
Niveau 2 : Exploitation	60 min	Aucune

EVALUATION DE RENOUVELLEMENT

Ne sont pas concernées par la qualification les activités non décrites dans les rubriques et sous-rubriques.

Examens théoriques				
DOMAINE	Déroulement : Questionnaire à choix multiples sur poste informatique			
	<i>Aucun document ni moyen de communication avec l'extérieur lors du passage de l'examen</i>			
	Nombre de Question	Durée Maximale de l'examen	% de réussite requis	Spécificités
Basic Knowledge	30	30 min	60 %	Aucune
Niveau 2 : Conception Construction	60	60 min	60 %	Aucune
Niveau 2 : Exploitation	60	60 min	60 %	Aucune

Examens Pratiques		
DOMAINE	Déroulement : Mise en situation par assistance informatique animée par un évaluateur technique	
	<i>Tout document de travail autorisé lors du passage de l'examen</i>	
	Durée Maximale de l'examen	Spécificités
Basic Knowledge	30 min	Aucune
Niveau 2 : Conception Construction	60 min	Aucune
Niveau 2 : Exploitation	60 min	Aucune

OPERATIONS DE SURVEILLANCE

Le processus de certification BIM User n'intègre aucune opération de surveillance.

III. PRISE EN COMPTE DES BESOINS PARTICULIERS POUR LES EXAMENS

Les candidats en situation de handicap, défini à l'article L.114 du code de l'action sociale et des familles, qui se présentent aux examens peuvent bénéficier d'aménagements portant notamment sur :

- Les conditions de déroulement des examens théoriques et pratiques (conditions matérielles, aides humaines, accessibilité des locaux).
- Un temps majoré pour les examens théoriques et pratiques. La majoration du temps imparti ne peut en principe excéder le tiers du temps normalement prévu pour l'épreuve, sauf dans des situations exceptionnelles.

Les candidats sollicitant un aménagement de leurs conditions d'examens doivent adresser leur demande écrite par voie postale ou électronique et accompagnée d'un justificatif médical à SOCOTEC Certification France.

La demande doit être formulée au plus tard 15 jours avant la date de la session d'examens concernée.

IV. INSCRIPTION ET DEPOT D'UN DOSSIER DE CANDIDATURE

CHOIX DES DOMAINES DE CERTIFICATION

Tout candidat à la certification se préinscrit via le site internet de SOCOTEC Certification France <http://www.socotec-certification-international.fr>,

- rubrique « *Certification de personnes* »
- puis « BIM User »
- « Inscription ».

Lors de la pré-inscription, le candidat indique le domaine dans lequel il souhaite être certifié :

- ü *Si le candidat n'est pas certifié, il choisit une certification initiale*
 - o *Basic Knowledge*
 - o *Niveau 2 : Conception / Construction*
 - o *Niveau 2 : Exploitation*

CHOIX DU CENTRE D'EXAMEN

Après avoir choisi les domaines de certification souhaités, le candidat indique la(les) session(s) d'examen souhaitée(s) :

- SOCOTEC Certification France offre la possibilité aux candidats de choisir le lieu et la date souhaités pour le passage de ses différents examens, sous réserve du maintien de la session sélectionnée.
- SOCOTEC Certification France propose plusieurs centres d'examens répartis sur l'ensemble du territoire afin de permettre à ses clients d'optimiser leurs temps et coûts de déplacements.
- D'autres lieux d'examens sont ouverts lorsqu'à la demande de groupes constitués la tenue de sessions le permet.

Dans l'éventualité où le nombre de candidats inscrits serait insuffisant, SOCOTEC Certification France se réserve le droit d'annuler la session d'examens et de proposer une nouvelle date au(x) candidat(s).

COMMUNICATION DES RESULTATS ET DELIVRANCE DU CERTIFICAT

A l'issue de chaque examen théorique, SOCOTEC Certification France communique au candidat une synthèse faisant état des compétences observées afin de permettre au candidat d'identifier celles à améliorer. En revanche, aucun résultat ne sera communiqué directement par l'évaluateur technique en charge du passage de l'examen pratique.

SOCOTEC Certification France s'engage dans la mesure du possible à communiquer toute décision de certification ou de recertification sous 15 jours.

En cas de décision favorable, SOCOTEC Certification France émet un certificat.

La validité réelle d'une certification SOCOTEC Certification International est consultable uniquement sur l'annuaire des certifiés du dispositif, disponible sur notre site internet www.socotec-certification-international.fr, rubrique « Annuaire des certifiés ».

Par ailleurs, dans le cadre du suivi et du maintien des compétences de ses évaluateurs, SOCOTEC Certification France a mis en place des supervisions dans le but d'harmoniser les pratiques et d'homogénéiser les savoir-faire des évaluateurs afin de maintenir un niveau d'équité des évaluations.

A l'issue de ces supervisions, SOCOTEC Certification France peut être amené à requalifier la décision de certification initialement prononcée lors de la première évaluation.

De même, lors du traitement des appels et des plaintes, la décision de certification initialement prononcée peut être revue.

SUSPENSION, RETRAIT OU ANNULATION D'UNE CERTIFICATION

Toute certification délivrée peut être suspendue suite à :

- l'obtention de résultats défavorables dans le cadre des évaluations de surveillance menées par SOCOTEC Certification France
- l'absence de transmission des documents demandés dans le cadre de la surveillance
- un défaut de paiement
- la cessation d'activité, sauf cas de force majeure

Si aucune décision de levée de suspension n'a pu être prononcée par SOCOTEC Certification France dans les délais impartis suite à la non mise en œuvre d'action(s) de la part de la personne certifiée, alors la certification est retirée. Tout retrait de certification est définitif.

V. TARIFS APPLICABLES

Pour obtenir votre certificat BIM User, SOCOTEC Certification France propose une offre performante, claire et sans surprise.

Avec un tarif unique par domaine et tout compris pour 2 ans en certification initiale et 3 ans en renouvellement, tous les services SOCOTEC Certification France sont inclus dans votre forfait. La grille des tarifs est consultable sur le site de SOCOTEC Certification France, dans l'espace documentaire.

Certification de personnes > BIM User > Documentation

VI. DEMARCHE D'APPELS ET PLAINTES

Toute décision de refus, de suspension ou de retrait peut être contestée. Cependant, seules les contestations formulées par un argumentaire écrit par lettre recommandée avec accusé de réception, communiquées à SOCOTEC Certification France sous un délai d'un mois à compter de la prise de décision contestée sont prises en compte. SOCOTEC Certification France étudie également toute plainte relative à sa prestation, communiquée de manière écrite.

La procédure de traitement des appels et plaintes est consultable sur le site de SOCOTEC Certification France, dans l'espace documentaire.

www.socotec-certification-international.fr

Certification de personnes > BIM User > Documentation

VII. DISPOSITIF CONTRACTUEL

Les pièces contractuelles du dispositif sont par ordre de priorité décroissant :

- le dossier de candidature constituant les conditions particulières ;
- les conditions générales de vente ;
- le règlement de certification ;
- la charte d'utilisation de la marque collective « SOCOTEC Certification International » ;
- le code de déontologie du certifié par SOCOTEC Certification France ;

L'ensemble des documents de SOCOTEC Certification France sont disponibles sur le site internet.

VIII. PROPRIETE INTELLECTUELLE DE SOCOTEC CERTIFICATION FRANCE

Le contenu des examens est la propriété de SOCOTEC Certification France. Ainsi, toute copie ou reproduction est strictement interdite. Toute infraction à cette règle conduira à des poursuites judiciaires.